

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AUTOROUTE A10 PROJET D'AMÉNAGEMENT À 2X3 VOIES ENTRE VEIGNÉ ET POITIERS SUD (VIENNE)

Il sera procédé sur les communes de Sainte-Maure-de-Touraine, Sorigny, Saint-Epain, Villeperdue et Monts à une enquête publique portant sur le parcellaire complémentaire du projet d'aménagement à 2 × 3 voies de l'autoroute A10.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes personnes intéressées, **du lundi 6 décembre 2021 à 08H00 au mercredi 22 décembre 2021 à 18H00**, aux jours et heures d'ouverture au public des mairies concernées. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique en mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

Monsieur Pierre TONNELLE, directeur général des services de collectivité territoriale en retraite, est désigné commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre déposé dans chaque mairie des communes concernées sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit aux mairies des communes concernées, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : **pref-ep-epc2-a10@indre-et-loire.gouv.fr**

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur recevra le public aux jours et heures suivants :

- **Mairie de Sainte-Maure-de-Touraine : le lundi 6 décembre de 14H00 à 17H00 ;**
- **Mairie de Sorigny : le mercredi 8 décembre de 09H00 à 12H00 ;**
- **Mairie de Villeperdue : le mardi 14 décembre de 13H30 à 16H30 ;**
- **Mairie de Saint-Epain : le vendredi 17 décembre de 15H00 à 18H00 ;**
- **Mairie de Monts : le mercredi 22 décembre de 15H00 à 18H00.**

Le dossier d'enquête publique comprend une notice explicative, un état parcellaire et un plan parcellaire.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du maître d'ouvrage représenté par Monsieur Emeric HENRY, chargé de mission foncier (réseau COFIROUTE – direction de la maîtrise d'ouvrage) à l'adresse suivante : rue Jean Bertin – « La Vente aux Moines » – 45 770 SARAN.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et dans les mairies concernées, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.